

Hackathon Greenbook :
Un marathon collaboratif & créatif
Dans le cadre de Grenoble Capitale Verte de l'Europe 2022

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

PRÉAMBULE

Un hackathon, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un format d'événement, où des personnes ayant des compétences différentes vont se réunir, afin de créer des projets en équipe, sur une thématique précise en 2 à 3 jours. Le mot hackathon vient à l'origine de l'univers des pirates informatiques. Contraction de « hackers » et de « marathon », il réunit l'esprit de ces deux mots : l'Art de trouver des solutions & la gestion de l'effort. Mais ici, pas question de pirater quoi que ce soit : les participants sont invités à un week-end d'atelier créatif.

Ce Hackathon Greenbook rassemblera des habitant.es de la métropole grenobloise durant trois jours en « immersion », afin de former une communauté créative. Ils formeront des équipes et mettront en œuvre leurs talents créatifs, manuels ou de réflexion pour composer deux planches A3. Un jury composé de citoyen.nes volontaires sélectionnera le projet qui représentera Grenoble dans le Greenbook, livre qui se transmet chaque année d'une Capitale Verte à une autre depuis 2010.

1. LE CADRE DU HACKATHON

Qui organise le hackathon ?

La Ville de Grenoble, dans le cadre de l'année Capitale Verte 2022.

Quel est l'objectif du hackathon ?

Il s'agit de créer, en équipe, une double page artistique, qui aura la possibilité d'intégrer le Greenbook, livre transmis d'une Capitale Verte à l'autre depuis 2010, en tant que page grenobloise.

Les projets devront donc s'attacher à valoriser Grenoble et son territoire sur les questions des transitions (écologique, sociale, économique, culturelle, etc). Les techniques utilisées devront nécessairement être compatibles avec la réalisation d'une double page papier au format A3 pouvant s'insérer à plat dans un livre.

Quand aura lieu le hackathon ?

Le week-end des 25 et 26 juin 2022 (du vendredi soir au dimanche après-midi).

Où aura lieu le hackathon ?

À la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine (BEP).

2. PROGRAMME ET ORGANISATION DU HACKATHON

Comment va se dérouler le hackathon ?

Date	Heure	Quoi
Vendredi 24/06/22	Début : 20h	Verre d'accueil des participants
	20h15 à 21h00	Présentation de l'organisation du week-end et visite des lieux

	21h00 à 22h00	Présentation des mentors et constitution des équipes
	22h00 à 22h30	Premier brainstorming en équipe
	Fin : 22h30	Fermeture de la BEP
Samedi 25/06/22	Début : 8h30	Accueil café
	8h30 à 12h00	Travail de création en équipes : Gestion du planning de la journée avec possibilité de solliciter : - les mentors et facilitateurs présents - l'équipe d'organisation - le personnel de la BEP présent pendant les horaires d'ouverture au public (découverte des différents espaces de la BEP en équipe : artothèque, atelier de reliure, rayonnages, exposition, etc.) Points d'avancements par demi-journée
	12h00 à 14h00	Déjeuner / travail de création en équipes
	14h00 à 19h00	Travail de création en équipes
	19h00 à 21h00	Dîner / travail de création en équipes
	21h00 à 22h30	Travail de création en équipes
	Fin : 22h30	Fermeture de la BEP
	Dimanche 26/06/22	Début : 8h30
8h30 à 12h00		Travail de création en équipes : finalisation des projets, rédaction d'une note d'intention, préparation du pitch de présentation et photo/scan des projets
12h00 à 13h30		Déjeuner
14h00 à 15h30		Cérémonie de jury : Mot d'accueil et présentation de Capitale Verte Présentation de la BEP au public Présentation des projets : pitch 3 min par équipe Vote du public / délibération des jurys spéciaux Annonce des résultats et remise des prix
15h30 à 17h00		Verre de remerciements Visite possible de l'exposition Champollion
Fin : 17h		Fermeture de la BEP

Qu'est-ce qui sera mis à disposition des participants pendant le week-end ?

Les petit-déjeuners, déjeuners et dîners pour les participants seront prévus du samedi matin au dimanche midi compris.

Une gamme large de matériel créatif sera prévue pour la réalisation des projets.

Du matériel technique sera également utilisable par les participants dans les locaux de la BEP : ordinateurs accessibles au public, connexion wifi, imprimante...

Les participants peuvent s'ils le souhaitent apporter leur propre matériel pour l'utilisation de leur équipe (ordinateur portable ou matériel créatif personnel). Ils demeurent néanmoins seuls responsables de leur matériel pendant toute la durée du hackathon.

Au-delà des espaces de la BEP accessibles au public pendant les horaires d'ouverture, plusieurs espaces seront réservés aux participants :

- un espace d'accueil café et de repos
- une salle de pause pour les repas
- une salle d'atelier pour le travail de création en équipes. Des contributions des grenoblois.es sur la thématique « Dessine ou décris en une phrase ta Grenoble Verte (Green Grenoble) ! » viendront habiller l'espace de travail des équipes pour les inspirer, en complément d'une sélection d'œuvres de l'artothèque, de livres d'artistes de la BEP et de livres-objets jeunesse de la Bibliothèque Relai Lecture.

Des mentors seront également présents sur certains créneaux horaires pour accompagner et conseiller les équipes dans différents domaines :

- sur les échanges en équipe et la cohésion de groupe (facilitateurs)
- sur la connaissance du bassin de vie grenoblois
- sur les questions environnementales à Grenoble
- sur la réalisation artistique et technique des doubles pages
- sur l'écriture de la note d'intention accompagnant le projet
- sur la préparation du pitch de présentation au public (3 min à l'oral).

3. MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

Qui peut participer au hackathon ?

Pour participer, il faut :

- Habiter à Grenoble ou dans le bassin de vie grenoblois
- Avoir plus de 18 ans
- Être disponible sur les 3 jours, du vendredi soir au dimanche après-midi

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont gratuites et ouvertes à compter du vendredi 3 juin 2022 à midi et jusqu'au jeudi 9 juin 2022, à midi. S'il reste des places, une deuxième session d'inscriptions sera ouverte du vendredi 10 au jeudi 16 juin. L'inscription s'effectue exclusivement via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la ville de Grenoble (grenoble.fr/hackathon). L'organisateur se réserve le droit de modifier ces dates et informera dans ce cas des éventuelles modifications sur son site.

Chaque potentiel participant devra choisir un profil pour s'inscrire (profil créatif débutant, profil créatif confirmé, profil local, ou profil éco-friendly). L'objectif est de pouvoir mélanger ces profils au sein des équipes pour faire se croiser des compétences complémentaires.

Le hackathon pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, un tirage au sort aura lieu pour désigner les participants dans chacun des profils.

L'équipe organisatrice prendra contact avec les personnes pré-inscrites pour les informer du résultat du tirage au sort. Une réponse finale sera envoyée par mail.

4. LE JURY ET LES GAGNANTS

Quels sont les prix prévus ?

Le projet élu par le prix du public intégrera le Greenbook pour symboliser la Ville de Grenoble, Capitale Verte de l'Europe 2022. Des prix spéciaux, annoncés au début du week-end, seront remis dans différentes catégories. Une attestation de participation signée par Monsieur Eric Piolle, maire de Grenoble, sera remise individuellement à chacun des participants, ainsi que quelques petits cadeaux made in Grenoble. Chaque participant se verra invité à la cérémonie de désignation de la Capitale Verte de l'Europe 2024, qui aura lieu fin octobre.

Les projets ne figurant pas dans le Greenbook seront valorisés de différentes façons (par ex : une exposition en vitrine de librairie, des reproductions pour des cadeaux protocolaires, etc.).

Qui peut contribuer au prix du public ?

Tout habitant du bassin de vie grenoblois disponible le dimanche 26 juin après-midi pourra venir à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine pour assister à 14h à la présentation des projets réalisés et contribuer au choix du prix du public, dans la limite des places disponibles.

Comment seront attribués les prix ?

La sélection du prix du public se fera au travers d'un vote au jugement majoritaire : le public pourra émettre une appréciation sur chacun des projets selon 4 critères, annoncés au début du week-end. Le projet remportant le plus d'adhésion sera désigné comme prix du public.

Les prix spéciaux seront remis par les mentors après délibération et selon des critères d'évaluation leur permettant de départager les projets.

5. RELATIONS ENTRE LA VILLE ET LES PARTICIPANTS

Quelle responsabilité de la Ville et des participants ?

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur est assuré en responsabilité civile.

L'organisateur ne saurait néanmoins être tenu responsable des erreurs éventuelles portant sur le nom, l'adresse et/ou les coordonnées communiquées par les personnes s'inscrivant au hackathon. Il ne saurait donc voir sa responsabilité engagée du fait de l'impossibilité de contacter chaque personne s'inscrivant. L'organisateur ne pourra pas davantage être tenu responsable en cas de perte, de vol ou de dégradation éventuelle du prix lors de son acheminement. Par ailleurs, l'organisateur décline toute responsabilité pour tous les incidents qui pourraient survenir lors de la jouissance du prix attribué et/ou fait de son utilisation et/ou de ses conséquences, notamment de la jouissance d'un lot par un mineur, qui reste sous l'entière et totale responsabilité d'une personne ayant l'autorité parentale.

Les participants sont par ailleurs seuls responsables des dommages causés par eux ou par leurs matériels à des biens ou à des personnes dans le cadre du hackathon et font leur affaire de leur couverture par leur propre assurance. Il est fortement conseillé aux participants de souscrire une assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels dans le cadre de la participation au hackathon.

Quelle propriété intellectuelle pour les projets réalisés ?

Il sera demandé aux membres de chaque équipe de signer une cession de droits d'auteurs pour leur projet (droit de représentation, de reproduction, d'utilisation, de diffusion, etc). Ce document permettra notamment d'exposer les projets et d'en faire des reproductions en vue de les offrir.

Qu'est ce qui s'applique en matière de droit à l'image ?

Il sera demandé aux participants de signer une autorisation d'enregistrement de l'image au début du week-end pour permettre notamment un reportage photo et vidéo sur les supports de communication de la Ville. Les participants qui ne le souhaiteraient pas pourront se manifester auprès de l'organisateur.

Qu'est ce qui s'applique en matière de protection des données personnelles ?

Les mesures de protections des données personnelles sont précisées sur le formulaire d'inscription pour informer les participants de leurs droits, dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD).